



FR

**CONFERENCE DIPLOMATIQUE POUR L'ADOPTION
DU PROJET DE PROTOCOLE PORTANT SUR LES
QUESTIONS SPÉCIFIQUES AUX MATÉRIELS
D'ÉQUIPEMENT MINIERS, AGRICOLES ET DE
CONSTRUCTION A LA CONVENTION RELATIVE AUX
GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES
MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES (LE
"PROTOCOLE MAC")**

Pretoria, 11 au 22 novembre 2019

UNIDROIT 2019
DCME-MAC – Doc. 30
Original: anglais/français
19 novembre 2019

PROJET D'ACTE FINAL

**de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet de Protocole
portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de
construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des
matériels d'équipement mobiles,
tenue à l'invitation du Gouvernement de la République d'Afrique du Sud et sous les
auspices de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)
à Pretoria du 11 au 22 novembre 2019**

(présenté par le Secrétariat d'UNIDROIT)

Les plénipotentiaires à la Conférence diplomatique pour l'adoption d'un Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, tenue sous les auspices de l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT), se sont réunis à l'invitation du Gouvernement de la République de l'Afrique du Sud à Pretoria du 11 au 22 novembre 2019 afin d'examiner le *projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*, préparé par un Comité d'experts gouvernementaux d'UNIDROIT.

Des représentants des Gouvernements de 41 Etats ont participé à la Conférence.

Les représentants des Gouvernements des 33 Etats ci-après ont présenté des lettres de créance en bonne et due forme:

Afrique du Sud (République d')
Allemagne (République fédérale d')
Australie
Brésil (République fédérative du)
Bénin (République du)
Canada
Chili (République du)

Chine (République populaire de)
Congo (République du Congo)
Côte d'Ivoire (République de)
Espagne (Royaume d')
Etats-Unis d'Amérique
Finlande (République de)
France (République française)

Gambie (République de)	République arabe syrienne
Ghana (République du)	République démocratique du Congo
Grèce (République hellénique)	République de Corée
Irlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Italie (République italienne)	Saint-Siège
Japon	Sri Lanka (République socialiste démocratique de)
Mexique (Etats-Unis du Mexique)	Turquie (République turque)
Namibie (République de)	Uruguay (République orientale de)
Ouzbékistan (République d')	
Paraguay (République du)	
Pologne (République de)	

Les huit Etats ci-après ont également participé à la Conférence:

Argentine (République argentine)	Fédération de Russie
Cameroun (République du)	Indonésie (République d')
Egypte (République arabe d')	Pakistan (République islamique du)
Emirats arabes unis	Suisse (Confédération suisse)

L'Union européenne a également participé à la Conférence.

Les trois Organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs:

Groupe de la Banque mondiale
 Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux
 ferroviaires (OTIF)
 Organisation mondiale des douanes (OMD)

Les quatre Organisations internationales non gouvernementales ci-après étaient représentées par des observateurs:

Groupe de travail aéronautique (AWG/GTA)
 Groupe de travail ferroviaire (RWG/GTF)
 Groupe de travail MAC
 Kozolchik National Law Center (NatLaw)

Le conseiller technique ci-après a participé à la Conférence:

Aviareto, Conservateur du Registre international en vertu du Protocole aéronautique

La Conférence a élu à l'unanimité président M^{me} Sandea de Wet (Afrique du Sud) et a aussi élu à l'unanimité les Vice-Présidents suivants:

S.E. M^{me} Ana Luisa Fajer (Mexique)
 M. Pierre Oba (République du Congo)
 S.E. M. Cèsar Eneas Rodríguez (Uruguay)
 M. Yun Ye (République Populaire de Chine)
 M. Marvin Yuen (Allemagne)

Le Secrétariat de la Conférence était composé comme suit:

- Secrétaire général – M. Ignacio Tirado, Secrétaire Général d'UNIDROIT
- Secrétaire exécutif – M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire principal d'UNIDROIT
- Secrétaire adjoint – M^{me} Anna Veneziano, Secrétaire générale adjointe d'UNIDROIT
- Secrétaire adjoint – M^{me} Marina Schneider, Fonctionnaire principale & Dépositaire des traités d'UNIDROIT
- Secrétaire assistant – M. Hamza Hameed, Consultant juridique d'UNIDROIT

D'autres membres du personnel d'UNIDROIT ont également fourni des services à la Conférence.

La Conférence a institué une Commission plénière, qui a été présidée par M. Dominique D'Allaire (Canada) et auprès de laquelle Sir Roy Goode (Royaume-Uni) a été Rapporteur, ainsi que les comités suivants:

Comité de vérification des pouvoirs

- Président: M. Koffi Rodrigue N'Guessan (Côte d'Ivoire)
- Membres: Australie
Brésil
Côte d'Ivoire
Espagne
Japon
- Conseiller: Afrique du Sud

Comité de rédaction

- Co-présidents: M. Jean-François Riffard (France) / M. Charles W. Mooney (Etats-Unis d'Amérique)
- Membres: Allemagne
Australie
Canada
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
France
Japon
Royaume-Uni

Comité des dispositions finales

- Co-présidents: M. Thembile Joyini (Afrique du Sud) / Révérend Mark Winton Smith (Royaume-Uni)
- Membres: Afrique du Sud
Allemagne
Argentine
Australie
Brésil
Canada

Chine
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
Ghana
Japon
Mexique
Ouzbékistan
Paraguay
République arabe syrienne
Royaume-Uni
Uruguay

Observateurs: Groupe de la Banque mondiale
Kozolchyk National Law Center (Natlaw)
Organisation mondiale des douanes (OMD)

Groupe de travail sur les codes SH

Président: M. Ole Böger (Allemagne)

Membres: Afrique du Sud
Allemagne
Australie
Chine
Etats-Unis d'Amérique
Indonésie
Japon
Ouzbékistan
Pologne
République du Congo
Royaume-Uni

Observateurs: Groupe de la Banque mondiale
Groupe de travail MAC
Kozolchyk National Law Center (NatLaw)
Organisation mondiale des douanes (OMD)

Suite à ses délibérations, la Conférence a adopté le texte du *Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles*.

Ledit Protocole a été ouvert à la signature ce jour, à Pretoria.

Les textes dudit Protocole et des Résolutions adoptés par la Conférence sont sujets à vérification par le Secrétariat de la Conférence sous l'autorité du Président de la Conférence dans les quatre-vingt-dix jours à compter de la date du présent Acte, en ce qui a trait aux modifications linguistiques requises pour assurer la concordance des textes dans les différentes langues.

La Conférence a de plus adopté par consensus les Résolutions qui figurent en annexe[s] au présent Acte final.

EN FOI DE QUOI les représentants,

ONT SIGNE le présent Acte final.

FAIT à Pretoria, le vingt-deux novembre deux mille dix-neuf, en un seul exemplaire original, dont les textes anglais et français sont également authentiques.

ANNEXE I**PROTOCOLE PORTANT SUR LES QUESTIONS SPECIFIQUES AUX MATERIELS
D'EQUIPEMENT MINIER, AGRICOLES ET DE CONSTRUCTION A LA CONVENTION
RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES PORTANT SUR DES MATERIELS
D'EQUIPEMENT MOBILES**

ANNEXE II

RESOLUTION 1

.....